

P27/D1,36

CORRESPONDANCE

NUMÉROTÉE

LA NUMÉRATION

SUR CE FILM

RENOIE

AUX NUMÉROS DES PIECES

REFERENCE: Répertoire numérique P27/D1,2

1650

P27/D1,36

Montreal 17 avul 1889.

Reçu de M. Dutt Roy la lib des éléc
teurs Parlamentaires de la ville de Montréal
pendant l'année 1889. (9 Polles)

Levalier Thibault Jeune

P27/D1,36

D 7

D 7

District Electoral de _____

Ot.

Deputé Greffier Rapporteur au Poll No. _____ du District Electoral de _____

Province de Québec.

Je certifie que _____ à le droit de voter au Poll
de _____

No. _____ de la municipalité de _____
et est dûment autorisé à voter au Poll No. _____ où il agit comme Agent pour
candidat dans la présente élection.

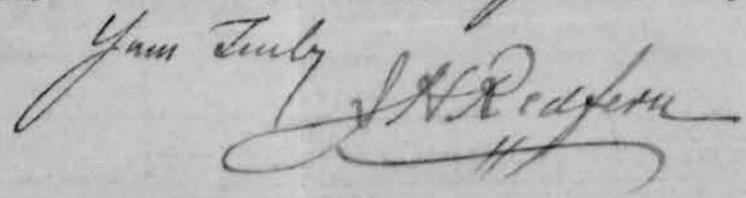
1650
Recu de Lesté Éléc
toral par
Filiâraut

Officier Rapporteur pour le District
Electoral de _____

Recu de Lesté Éléc
toral par
Filiâraut
174418989

P27/D1,36

making it three plank in width - that I will be willing to pay one third of the expense so incurred - said third being the difference between two & three plank.

Yours truly

 J.H. Redfern

The Cunyonde
 Apr 22. 1889
 To the Municipal Council
 of the Cunyonde
 Gent

Some years ago
 a sidewalk, two plank in width,
 was constructed at the expense
 of the business with which I
 am connected (Mona Jaw Mills)
 on the South side of Canal St.
 Westward from Napoleon Road -
 it is found that it would be
 preferable to have a sidewalk
 on the North side of said street,
 in which case one on the
 South side would be of not
 very much use, under these
 circumstances I beg to suggest
 to your honorable body that
 if you will construct a
 sidewalk on said north side,

P27/D1,36

1658-a

Demande de
meilleur trattion

J.H. Redfern

22 avril / 89

P27/D1,36

<p>Province de Québec Ville de St' Cunigonde</p>	<p>Avis Public est par le present donne par monsieur G. A. Ducharme, Secrétaire Trésorier du Conseil de la Ville de St' Cunigonde que le Rôle Spécial de Cotisation pour l'école de la Rue Delisle a été fait et préparé et que cette Taxe est maintenant due et exigible. Donné à St' Cunigonde ce vingtième jour d'Avril mil huit cent quatre-vingt Neuf</p> <p><i>G. A. Ducharme</i> Secrétaire</p>
<p>Province of Quebec Town of St' Cunigonde</p>	<p>Public Notice is hereby given by me G. A. Ducharme Secretary Treasurer of the Council of the Town of St' Cunigonde, that the Special Roll of cotisation for the common drain on Delisle street has been made and prepared and that this Tax is now due and payable Given at St' Cunigonde this twentieth day of April one thousand eight hundred and eighty nine</p> <p><i>G. A. Ducharme</i> Secrétaire</p>

Je soussigné J. R. Desjardins résidant à
L'Île-Bizard l'un des milles parois de la
cite d'Montreal pour le Bas L'île des Cheneaux
par les presents ans mon serment d'affres
que il apparaîtra que le vingt et un juillet
de l'an mil eight cent quatre-vingt neuf j'ai
affiché l'avis d'au moins part en la affichette
d'une copie en langage anglaise et une copie
en langage françois a chacun des endroits
mentionnés paroisse, sur les planches d'accès à
l'Hotel de ville de L'Île-Bizard et à la porte de
l'église catholique de la dite ville aux personnes
que le vingt et un juillet de l'an mil eight
cent quatre-vingt et la porte de la dite
église a l'entrée du service Dernier
des morts j'ai affiché le ditz avis
sur le bateau à voile hanté et enterré
dans les langues anglaise et fran-
çaise et étais le Dernier bateau
immédiatement le port de cette
avies q' est affiché comme sur
dit Dernier bateau l'an mil eight cent
et vingt et deux
ans 1889 J. R. Desjardins
Kongrains \$ 1.00

Not. officiel de
l'arrondissement
de L'Île-Bizard
et ses environs

1651
Ohio Public
Not. officiel depuis
l'arrondissement
de L'Île-Bizard

Not. officiel
Not. officiel depuis
l'arrondissement
de L'Île-Bizard

T B S I A

P27/D1,36

1657^a
1651 ^a

Sauvage
pour trottois

J. P. Fontaine

25/4/89

Montreal 25 April 1889

B. Mc Le Maine & Neff les
Donskeillers

Mes seigneur je me propose de
livrer à la Corporation
de Ste Genevieve tout
le madrier de 3 pouces
"bois Saint" que je pour-
rai leur fourrir pour
trottois à raison de
\$30⁰⁰ le M. p face; livré dans
les limites de la ville.

Yours
J. P. Fontaine
for J. P. Mastin

1652

P27/D1,36



WATER WORKS,

Engineer's Department,

Montreal, April 25th 1889

G. V. Ducharme Esq/-
Sec - Treas
St. Geronde

Dear Sir

Mr Lapierre, Secretary to the Water Committee, had in hand, the settling of the account of your Municipality against the City, for taxes. In his absence there is no person here who has a complete knowledge of the matter.

If you could make it convenient, at sometime when you happen to be passing the City Hall, to call in and give some explanations, I believe it would much facilitate a settlement.

Yours very truly

B. D. McConnell.

Acting Sup't. M. W.

P27/D1,36

16 32
Lettre Re. Taxes
avenue Atwater.

B.D. McConnell

Lettre 16 Lakes
avenue Atwater.
B.-D. McConnell
25 April 1889

1653

P27/D1,36

ANDREW ROBERTSON,
President.
C. F. SISE,
Vice-Pres't & Mgr. Div.
C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 26th Apr 1889

S. N. Ducharme Esq'
Decy. Breast. St. L'negarde.
Dear Sir

Repherring to your
request today for prices
for Telephones to use on
your Waterworks Line, I
am pleased to be able to
say that this company
will grant the Town of
St. L'negarde the free use
of two Telephones for
communication between the
Waterworks and the Town
Hall on the present line, and
will place them without
charge.

Trusting that these will
be found serviceable to you
I am, yours truly,

L. B. McFarlane
Manager C.O.

P27/D1,36

1653

Lette posé de 2 tél.
Phon statut pour
la main de Pompey
Bell Telephone Co

Lette posé statut
de 2 Téléphones
pour la main
des pompes

Bell Telephone Co
26 avril 89

26/4/89

1 b 5 4

P27/D1,36

Lettre ^{16^{me}}

Ste. Anne-Gaudé Avril 30, 1889

A son Honneur le Maire
et les Conseillers de la
Ville de Ste. Anne-Gaudé.

Mesures

Dépêchez moi
auss que je ne suis pas
capable de me servir de
ma cause par rapport à
l'eau, j'explique de
vois les dommages
causés depuis le temps la
sortie de mon eau
le 26 fevrier

Cette 1^{re} dom
mais -
C. Lefebvre
30 avril 1889

I B 5 4 A

P27/D1,36

16 84²

Submission pour
trottoirs

J.R. Ward

1 Mai 1889

Mona Saw Mills

P.O. BOX 1616.



Montreal May 1st 1889

To the Mayor & Council of the
Town of the Coulonge
Guth

I beg to tender
to supply you, for this year,
with pine deals 13 ft long 11 x 3.
sound on both sides. for
sidewalks, at Ten dollars
per ft. board measure,
delivered in the Coulonge
at places designated by
you -

Yours truly J.R. Ward
per ft.

P27/D1,36

(Reg. 86-379)
Office of the Grand Trunk Railway Company of Canada, Montreal.
To the Secretary-Treasurer of the Municipality of The Town of St. Célinegonde
Co Hochelaga

Notice is hereby given in terms of the Municipal Code of the Province of Quebec and Amendments thereto, Article 720. That the under noted is a statement of the real estate in Land, and also the Buildings owned by this Company in the above Municipality, and also the land occupied by the Railway, and that the same is not held or used for speculative purposes, but for the actual requirements of the public Railway.

	ROADWAY.		VALUE.		BUILDINGS, &c.		TOTAL.		REMARKS.
	Arps.	Perch.	\$	Cts.	\$	Cts.	\$	Cts.	
Railway	cc	78.000 ft ²					\$ 15,600	"	

93360 = 28000 ft²

DATED AT MONTREAL,
1st May
1889

JOSEPH HICKSON,
General Manager.
By J. Newshaw
Land Office

1 2 3 4

P27/D1,36

1653

Annual Evaluation
of
Grand Trunk Railway Co

1/5/89

1 5 5 5

P27/D1,36

Letter Montreal
of 1^{er} May 1889
to the Mayor and Council
of the City of St. Léonard,
Montreal.
J. G. Gauvin
May 1^{er} 1889

au Maire & au Conseil
de la Ville de St. Léonard,

Messieurs,
Comme nous
devons prendre à l'assemblée du
Conseil qui a lieu ce soir, ma
Requête pour licence en con-
sideration, je me permets de vous
écrire la présente, qui témoigne
de ma conduite future comme
hôtelier dans St. Léonard,
et qui pourrait être de nature
(a)

P27/D1,36

à vous enfaire à m'accorder
ma licence - ce que vous avez
déjà risqué de faire, je n'en
ai aucun doute.

D'abord, permettez-moi
de vous rappeler que j'ai acquis
la propriété où je me propose d'ou-
vrir mon hôtel, et que, sous les
circonstances, privée de ma li-
cence, je souffrirais un dommage
considérable ; il est bien vrai
que dans le passé, ma conduite
a pu être sujette à critique, mais
je ne crains pas que les critiques
plus ou moins malveillants
auxquels sont exposés malheureu-
sement tous ceux qui apparten-
nent à la classe des hôteliers,
ne devraient en aucune ma-
nière vous induire à refuser

ou à accorder une licence :
car, bien souvent, ce n'est pas le
mauvais référant qu'un hôtelier
tient dans son hôtel qui fait que
tout le monde le regarde d'un
mauvais œil, mais bien plutôt
le fait pour lui d'être hôtelier.
Or, messieurs, je crois qu'il serait
souverainement injuste de priver
un honnête citoyen d'un moyen
d'existence que la loi reconnaît
comme honnête, et qu'elle sauve-
tgarde en effet. - Quant au
référant qui sera en vigueur
dans mon hôtel à l'avenir, je
ne crains pas d'affirmer
par les présents qu'il sera si-
reprochable sans tons rapporto,
et comme garantie de la
promesse que je vous transmets,
(je)

P27/D1,36

mis en cause par les présentes à perdre
 ma licence, et à me la laisser
 enlever, par nous, messieurs qui
 formez le conseil de la ville de
 Ste-Léonard, à la première
 affaire qui sera portée à l'assemblée
 contre moi -

Dans ces circonstances,
 messieurs et en bons priants de
 prendre en considération les
 remarques qui précèdent, je
 me confie entièrement à votre
 sagacité & à votre discréction, per-
 suadé que je suis que vous n'irez
 pas me priver de mes moyens d'ex-
 istence et me lancer sur le péril,
 mais qui au contraire vous aiderez
 à un citoyen honnête & respectable
 à finir sa vie honnablement,
 j'ai l'honneur de me concourir,
 Votre humble serviteur,
 Joseph Trudel

P27/D1,36

Montréal 6 mai 1887

à Messieurs le maire & les Cau-
seillers de la ville de Sainte
Cunégonde 16⁵⁷.

Lettre Re: Lience
d'auberge
J. Gravel.

Lettre Re: Lience
d'auberge -

J. Gravel

6 Mai 87

Messieurs,

J'ai eu l'hou-
neur l'autre jour de vous a-
dresser une lettre dans laquelle
je prenais la liberté de vous ex-
poser certaines raisons qui de-
vraient pousser moi, si vous
engager à m'accorder la lice-
nce que je sollicite pour ouvrir

P27/D1,36

un hôtel dans la ville de
Saincte-Catherine -

Le nombre des raisons
multiples que j'aurais pu invi-
quer en ma faveur, il est vrai,
dont je n'ai pas parlé, et qui, il
me semble aurait dû nous être
mentionnée la première, elle
est bien simple : la voici -

C'est que notre humble
pétitionnaire ne s'est jamais
présenté devant ce juge devant
le conseil de la ville de Saincte
Catherine pour solliciter la
faveur qu'il nous demande
aujourd'hui de lui accorder;
jamais il n'a fait application
auparavant pour une licence,
soit, comme hôtelier ou com-
me restaurateur; de sorte
(pe)

que c'est la première fois que
j'ai l'honneur de me présenter
devant vous dans ce but -

Or, je me trouve au nombre
de ceux qui, qualifiés en loi com-
me hôtelier, ayant rempli toutes
les formalités nécessaires, présente
sa requête au conseil avec con-
fiance, persuadé qu'il est d'a-
vance que le conseil ne le re-
fusera pas à moins d'avoir des
raisons; et comme il est rare
qu'on ne donne pas une chance
- pour me servir de l'expres-
sion malgaise - à celui qui,
à l'accomplissement des for-
malités exigées par la loi, ajoute
le témoignage de citoyens hon-
nêtes respectable, j'ai tout
lieu d'espérer que je ne serai
(pas)

P27/D1,36

refusé plus que qui que ce soit
ne l'a été jusqu'ici — En plus,
si vous daignez prendre en con-
sideration les sacrifices que
je me suis imposé pour repérer
ma propriété nouvellement
acquise, et en faire un éta-
blissement de première classe
un tel citoyen trouvera le
confort et sera accueilli avec
politesse. Je n'hésite pas à me
dire en toute confiance que
vous m'accorderez ma licence,
— en d'autres termes que vous me
rendrez la même justice que
vous rendez aux autres.

En vous priant de me par-
donner la longueur de ces quelques
considérations,

J'ai l'honneur de vous assurer
Votre obéissant serviteur
Joseph Granel

1658

P27/D1,36

J. Lussaint. Bayette jure
que je remplirai bien et fidèlement mon devoir envers Notre Souveraine Dame
la Reine, comme constable spécial pour la ville de Ste-Cunégonde, sans faveur
ni partialité, malice ou mauvaise volonté, que je ferai tout mon possible pour
faire maintenir la paix et le bon ordre, et que je préviendrai toutes offenses
contre la personne et la propriété des sujets de Sa Majesté; et que tant que je
demeurerai en exercice, je remplirai au meilleur de ma capacité et connais-
sance tous les devoirs de ma charge, conformément à la loi.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi, soussigné,
ce *septième* jour de
mai mil huit cent
quatre-vingt *nove* à Ste-
Cunégonde.

G. Ducharme
JUGE DE PAIX.

Fauvant Bayette

1658

P27/D1,36

1658

Serment Consta-
ble.
Lous. Goyette

Serment Constable
Lous. Goyette

7 mai 1889

1654

P27/D1,36

ANDREW ROBERTSON,
President.

C. F. SISE,
Vice-Pres't & Man. Dir.

C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 11th May 1889

The Corporation of
St Genevieve Rue
Desarps

We require for the
purpose of our business, to
erect two poles on Coursal St
in St Genevieve, and shall
be obliged if you will have
the proper Officer supervise
their location and erection,
as required by this Company's
Charter 43 Vict. Chap 67.

Yours truly
Chas. Slater
Secy. Treas'r.

P27/D1,36

1659

Lettre pour dépoteaux
de Téléphone sur la
rue Conroy
Bell Telephone Co

Lettre pour dépoteaux
de Téléphone sur la
rue Conroy

Bell. L. Co.

11 mai 89

11/5/89

I b b U

P27/D1,36

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Elzéard Marchand* ayant
été dûment nommé *Évaluateur* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *vingtième*
jour du mois *mai* 1889
à Sainte-Cunégonde, par devant moi le
sous-signé Juge de Paix.

E. Marchand

G. Ducharme

1660

P27/D1,36

1660

Serment d'Office
E Marchand

serment d'affir
L. marchand

13/09/1889

P27/D1,36

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Alexis Piché*, ayant

été dûment nommé *Évaluateur* de cette ville,

fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté ce *trizième*
jour du mois *mai 1889*
à Sainte-Cunégonde, par devant moi le
soussigné Juge de Paix.

A. Piché

*H. Ducharme Jr.
Procureur*

1661

P27/D1,36

1661

Sennut d'Offic
A Piché

sennut d'Offic
A. Piché

13 f. 8989

1 b b 2

P27/D1,36

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, *Napoléon Riach* ayant
été dûment nommé *secrétaire des évaluations* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *trigesime* }
jour du mois *Mai 1889* }
à Sainte-Cunégonde, par devant moi le
soussigné Juge de Paix.

Napoléon Riach

G. Ducharme

1662

P27/D1,36

1662

Semaine d'offre
Nap Rock

semaine d'offre
N. Rock
13/05/89/1889

P27/D1,36

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, Joseph Roy ayant

été dûment nommé évaluateur de cette ville,

fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et

cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me

soit en aide.

Assermenté ce treizième
jour du mois mai 1889
à Sainte-Cunégonde, par devant moi le
soussigné Juge de Paix.

Joseph Roy

G. Ducharme
J.P.

1663

P27/D1,36

D

1663

Souvenir d'Office
Jes. Roy

Souvenir d'Office
Jes. Roy
13 Septembre 1869.

155

P27/D1,36

Sainte-Clotilde 15 Mai 1889

A Monsieur le Maire
et Messieurs les conseillers
Messieurs
je voudrais avoir la
permission de votre conseil
pour poser un poteau
dans le bas du trottoir
du côté de la rue
sur la rue Notre Dame
jusqu'à n° 3299
en me permettant vous
obligerai votre humble
serviteur

Napoléon Leroux

P27/D1,36

1664

Demande de piaz
un Poteau
Staplerous

lettac d'abessey
devoeure da
fouz un poteau
n. lebret
15/5/89

1 b b 5

P27/D1,36

Le certificat précédent ayant été ce jour soumis au Conseil Municipal (ou la Corporation) de et le dit Conseil ou Corporation étant régulièrement assemblé, et ayant délibéré à ce sujet, confirme le dit certificat en faveur de mentionné

Signé à ce jour
de mil huit cent quatre-vingt-

Maire

Secrétaire.

PROVINCE DE QUÉBEC,

District de Montréal}

J. E. George Gravel

de dans le Comté de
dans le District de désirant obtenir une Licence pour tenir
une maison ou place d'entretien public pour vendre en détail des liqueurs
enivrantes, située

après serment prêté, déclare et dit que je suis sujet de Sa Majesté, et que je suis
qualifié à tous égards suivant la loi pour tenir une maison ou lieu d'entretien public

(Signature,)

Assermenté par devant moi, à ce jour d' 188 }

J. P. District de

Je Ulric Delisle, étant
duement assermenté, dépose et dit que les noms souscrits au certificat ci-annexé,
sont les vrais signatures des personnes qu'elles comportent être; que ces signatures
ont été toutes écrites en ma présence et que les dites personnes sont voteurs dans
et y sont domiciliées et que
leurs noms se trouvent sur la liste des voteurs
dernière faite et complétée; et le déposant a signé.

Ulric Delisle

Assermenté à St. Léonard devant moi,
ce quinzième jour de Mai 1889

Ulric Delisle J.P.

15/5/1889

APPLICATION

Hôtel No

DE

George Gravel

1665

b b b

PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Montréal

Nous, soussignés, Electeurs Municipaux de la ville
de Cugyenne, certifions par les présentes que George Gravel
qui désire obtenir une licence pour tenir une maison ou place d'entretien public,
pour vendre en détail des liqueurs enivrantes, située au n° 3971
Rue Notre Dame en la
dite ville de Cugyenne

est personnellement connu de chacun de nous, qu'il est honnête et sobre et jouit
d'une bonne réputation et une personne tel qu'il convient pour tenir une maison
d'entretien public; que nous avons visité ou connaissons la maison et ses dépen-
dances et qu'il y tient des lits pour les voyageurs et des places pour les animaux, et
les autres articles exigés par la loi. Nous certifions de plus qu'une maison d'entre-
tien public est nécessaire à l'endroit où la dite maison est située.

Donné sous nos seings, le quinze jour de Mai
mil huit cent quatre-vingt deux

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Cité et District de Montréal

SACHEZ TOUS PAR CES PRÉSENTES QUE NOUS
de la Cité de Montréal,
et
du même lieu

nous sommes obligés envers Sa Majesté la Reine Victoria, ses Héritiers et Succes-
seurs pour une somme à tirer de pénalité de SIX CENTS DOLLARS en monnaie
légale et courante de la Province de Québec, savoir le sus-nommé
pour la somme de DEUX
CENTS DOLLARS, le sus-nommé
pour la somme de DEUX CENTS DOLLARS, et le sus-nommé
pour la somme de DEUX CENTS
DOLLARS, de la même monnaie légale et courante, pour le paiement fidèle et entier
de laquelle nous nous obligeons tous et chacun de nous, nos hoirs, exécuteurs et
ayant causes par ces présentes.

ATTENDU que le sus-nommé
s'étant obligé comme susdit, sur le point d'obtenir une License pour tenir
une maison ou lieu d'entretien public, pour détailler des Liqueurs Spiritueuses, la
condition de cette obligation est que si pendant toute la période que cette licence
doit être en vigueur le sus-nommé

paie toutes les amendes et pénalités auxquelles il pourra être condamné
pour tout délit ou infraction de la loi relative aux maisons d'entretien public, qui
est maintenant ou sera par la suite en vigueur, et en accompli et observe
toutes les dispositions et se conforme à tous les règles et réglements qui sont ou
pourront être établis à cet égard par autorité compétente, alors la présente obligation
sera nulle et de nulle valeur, autrement elle conservera sa pleine validité, force
et effet.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait apposer aux présentes nos Seings et Sceaux,
ce jour
mil huit cent quatre-vingt-

Assentus, Signé, scellé et délivré en la
présence de }
Conseiller

SIGNATURES.

J. R. Lapierre
Engrine Lamare
Guillaume Labrèche
B. Lannier
George Martineau
P. Cormier M.D.
C. Martel
Olivier Lafrenière
Pétane Primault
A. Trudeau
J. R. Marcotte
Léon Gibeau
M. Dauchamps
P. Deschamps
Jos. Garneau
Jos. Larivière
E. Léveillé
J. B. André
L. Mangeau
E. Pilon
Ludger Barrette
Amant Delvaux
Léonard Léveillé
Furie Guérin
A. Ghislain Bourassa
Joseph Bourdon

Témoins si les personnes ne peuvent point écrire.

Louis Leblanc
Jacques Paquin
L. Bouillant
Honore St Denis

166

P27/D1,36

1666

Soumission pour
le Charbon
Charron & Fils

Soumission pour
le Charbon
Charron & Fils

Hôtel de ville Ste Cunigonde
20 mai 1889

A Monsieur Le Maire et Messieurs
les Conseillers
Messieurs

Je vous
Fourniriez tous le charbon que
vous aurez besoin, pour l'Hôtel
de ville, aux prix mentionnés
plus bas. — Gross Tonnes —
Charbon à Fournais 2240⁴⁴ a 15.60
" Egg size " 5.85
" Stone size " 6.00
" Chunks " 6.10

Vos très respectueux soumis-
sionnaire.

J. C. Charron & fils
3041 Rue Notre Dame ouest
Ste Cunigonde

20/5/89 20 Mai 1889

166

P27/D1,36

Ville Ste Cunegonde Mai 20.1889

Mr Le Maire et M. le. Les conseillers
messieurs.

Votre secrétaire me
menace de poursuite si je ne
lui paie pas de suite les barrages
de taxes municipales que je vaus
dois. Seriez vous assez bon de
m'attendre encore quelques jours
ou encore mieux si vous me
donniez votre ordre pour le
charbon vous pourrez retenir
le montant que je vaus dois.

Lurnace #	5.60	gross ton
Egg	" 5.80	" "
Statue	" 6.10	" "
Chest	" 6.10	" "

Veuillez bien me croire
messieurs
votre très humble

H. Lamontagne

P27/D1,36

1667

Somme au pour
le Charron

H Lamontagne

Somme au Charron

de H Lamontagne

20 mai 1889

20/5/89

1 b b H

P27/D1,36

ANDREW ROBERTSON,
President.

C. F. SISE,
Vice-Pres't & Man. Dir.

C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 30th May 1889

G. O. Ducharme Esq
Sec Treas. St. Cunegonde.

Dear Sir:-

We have your favor of
11th inst. and note contents. You
appear to have misunderstood the
purport of our letter of the 11th which
was not a request to be allowed
permission to place poles but that
an officer be appointed to supervise
their location on Causse street.

Our Charter gives us the right to
place poles in cities & towns, but
their location should be supervised
by an officer appointed by the Council.

As it appears to be the express
wish of your Council that no more
poles should be erected we shall
endeavor to carry out our connections
without placing more poles in
Causse street.

1 b b H

P27/D1,36

G.O.P. II

We note your remarks that the
Federal Co. were refused permission
to place poles in St Cunegonde but we
find that they have lately placed a
line of poles on Napoleon street and
also occupy several other streets
in your town.

We shall be obliged if you will
say to what Federal act you refer
for the suppression of Poles. We are not
aware that such an act exists.

Yours truly
L.B. McFarlane
for Secy-Treas ~

P27/D1,36

1668

68 Rue de
Montreal
1868
Bell Telephone Co
of Canada

Lettre pour le poste
de telephone sur la
rue Connell
Bell Telephone Co

20/5/89

P27/D1,36

J'e soussigné Napoleon Bourneau
déclare solennellement que l'ophile
Paternoudi de St. Léonard m'a bien
et dûment transporté la somme de
cent quarante piastres par lui payée
à la Ville de St. Léonard pour son
certificat de licencié et faire affaire con-
nue hôtelier laquelle personne s'ayant
dû servir à payer le dit certificat et la
dit tasse d'affaire à mon nom personnal
attendu que j'ai payé l'accusation
du dit l'ophile Paternoudi jacquier

1559

P27/D1,36

1669

Transport de
Pallierande.

M. Loumeur

de son établissement et que je renonçais
à le dir. Patterande et je fais cette
déclaration là croyant sincère-
ment vrai et conforme à l'acte pour
la suppression de serment volontaires
et estatut judiciaire

Fait et déclaré à St-Bruno
le vingt-unème jour de mai.
1889

M. Loumeur

G. Ducharme
J.P.

Transport de
Pallierande.
M. Loumeur
21 mai 89

1511

P27/D1,36

ANDREW ROBERTSON,
President.

C. F. SISE,
Vice-Pres't & Man. Dir.

C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, 22nd May 1889.

Geo. N. Ducharme Esq'
Secy. Pres't St. L'negoude.
Dear Sir

Referring to our conversation about the joint use of poles on Vineet St; we shall during the present season put in operation the plan agreed to, namely that we should plant high poles on Vineet St to take the place of the small ones now standing there, and that the Fire Alarm wires and our own should be carried on these poles, it being understood of course that no other Company be allowed to use them.

When we are ready to go on with the work I suppose your Chief of Police will be the proper person to supervise

Yours sincerely
L. D. McFarlane
Manager

P27/D1,36

1670

Lettre posé le
pôleau de Téléphone
sur la Rue Venet

Bell Telephone Co

Lettre Posé de pôleau
de Téléphone sur la
rue Venet.
Bell Telephone Co

22 Mai 89

22/5/89

b 1 1

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

1672

P27/D1,36

BUREAU DU SHERIF,

(Montréal, 22 Mai 1889)

Reçu ce jour des Secrétaires Trésoriers Municipaliés
Ville de St. Cuthbert - Comptes pour Taxes
Municipales, Canadien

à être produit dans la cause No. 1375

Dollars

Drillay

comme Opposition afin de conserver.

\$ 42.26

Prof. Delauger

P27/D1,36

1672

Recd. Taxes de
Duerck
Sheriff

Recd. Taxes de
Duerck
Sheriff
1672

P27/D1,36

Mr Le Maire et M.M. les Conseillers
Messieurs

Devant-etre assent
une partie de l'ile et me croquant
par le reendant de cette ville
avant longtemps l'automne pro-
chain Je chois quel est de
mon devoir de religuer mon
siège de conseiller de cette ville
Le bms quittant mes lieux
j'aimer à vous remercier pour
les bons procides que vous
avez toujours eu pour moi.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs
Votre tout dévoué
Michel Janiel

1673

P27/D1,36

1673
Résignation de
Consulles
M. Laniel

Résignation de
Consulles
M. Laniel.

23/5/89

P27/D1,36

M. Le Maire et M. M. les Con-
seillers de la Ville de St-Léonard.

Trésieurs.

Je suis en charge
des travaux des canaux dé-
part sur la rue Cunial di-
puis lundi le 20 novembre.
Je regrette d'avoir à vous dire
que le contracteur ne ren-
plit pas et ne veut pas ren-
plit son contrat tel que l'indu
par son contrat avec cette
ville. Je lui ai ordonné de
baisser un gabarit (craeting)
qui était trop haut et qui
l'aurait mise dans une chute de
deux pieds au lieu de $\frac{1}{2}$ pied.
il a refusé de le baisser,
de plus la brique employée n'est
pas bonne surtout la bavelle,
elle n'est nullement convena-
ble pour ces travaux et ce
n'est pas la qualité de brique
voulue par le contrat. et de
plus lundi du Cunial est-
fait sans ciment il y a
du Quick sand sable mu-
vant et lui fait le canal
avec six portes d'eau. Je
considère que ce canal n'est
pas recevable et n'est nulle-

1575

P27/D1,36

ment fait selon les condi-
tions et les qualités mention-
nées au bois et au mar-
ché.

Dimanche à la fin du mois
de 23 mai 1889

Jacques Dutille

1694

Rapport d'Inspection
des canaux d'égout
rue Coursol

J. Dutille

Rapport d'Inspection
des canaux d'égout
rue Coursol

J. Dutille

23 mai 1889

Le Maire & les Conseillers
de la Ville de St. Ansg.
Messieurs.

Nous avons l'honneur
de vous faire rapport que nous
sommes allés visiter la ma-
ison de M^r acteur Provost-
voir s'il y avait des dommages
causés par l'introduction de l'
eau dans la cave à travers le sol
ge-

Nous avons constaté que les ba-
tardes et le plancher sont pas-
sablement pourris; mais nous so-
mes d'opinion que ceci est du
au manque de ventilation de
la cave, il n'y a des soupiraux
que sur le devant de la maison
ce qui n'est pas suffisant pour
donner la ventilation nécessaire
il aurait mieux valu ne pas ma-
tre de soupiraux que de n'en pas
mettre en arrière. autre détail
nous croyons que lors de la compre-
hension du Salafé, il y a 7 ou 8 ans
d'aga, que le plancher et les lambourdes
étaient déjà pourris en que-
nous voyons que l'on a réussi
à forcer les bambinades.

Nous constatons aussi que les
soupiraux semblent avoir été tra-
vaille de manière à faciliter l'en-

P27/D1,36

DÉCHIRÉ

~~90
67²
60 3⁰₀
60 7⁵₀₀
24 3 000~~

tre de l'eau dans la cave.
Quant au solage nous avons
constaté en différents endroits
que n'y avait pas de mouches
mais nous sommes d'opinion
que n'y en a jamais eu et
que ce solage l'a été mal fait.
Nous enclouons donc sur
disant que les dommages qui
y a existent lors de la con-
fection du solage et que n'y
aient été causés par le manque
de ventilation.

Donné à St Amand le
ce 25^e du mois de mai 1889

A. Piché
les Roy
E. Marchand

16/10
Détermination des
dommages faits
chez Oct. Provost
Les Événements

Indication des
dommages chez
Oct. Provost
les Événements
25 mai 1889

P27/D1,36

Bureau des Commissaires des Chemins à Barrières,
Montreal, 27 Mai 1889

181 RUE SAINT-JACQUES

G A Ducharme En
Sec Pds
Ville Ste Céline gonde

Monsieur

L'accusee reception
de votre lettre du 25 Comrank
se plaignant du mauvais
etat des chemins de la
Commission dans votre ville,
laquelle plainte sera mise
devant les commissaires a
leur prochaine reunion, le
jour vers le 6 juin prochain
L'an thousand quatre
cent quatre vingt et un
L'Atg General
Sec Pds

P27/D1,36

16^{me}

Lettre Re- Mauvois
Etat des Chemins

Syndics à
Barrières

Lettre Re- Mauvois
Etat des che
mines

Syndics à
Barrières

27 mai 1885

P27/D1,36

ANDREW ROBERTSON,
President.

C. F. SISE,
Vice-Prest & Man. Dir.

C. P. SCLATER,
Secretary-Treasurer.

P. O. BOX 1918.

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

Waddell Building, 30 St. John Street,

Montreal, May 2nd 1889

G. O. Ducharme Esq.
See Treas St. Cunegonde

Dear Sir

I beg to acknowledge your favor
of the 25th inst; and to say that the
terms proposed for substituting large
Poles on Vinet St. from the Town Hall
to St. Antoine St., as stated in my
letter of the 22nd & yours of 25th inst.
are satisfactory - The Pole Line
from the Town Hall to Notre Dame
St. is the property of this Company
as I suppose you are already aware

Yours truly
L.B. McCallum
Manager C.R.

P27/D1,36

1677

Lettre N° 1 p. 10
de Potem au Viêt
Bell Telephone Co.

Lettre N° 1 p. 10
de Potem au Viêt.

Bell Telephone Co.

27/5/89

P27/D1,36

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

Longue-Pointe, *29 Mai* 1889

M. le Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de
Sté L'Angevine
dans le Comté de *Hochelaga*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis d'après
l'Acte relatif aux asiles d'aliénés, dans la Province de Québec,
48 Victoria, Chapitre 34 Section 39,
Qu'en vertu d'un ordre de Son Honneur le Lieutenant-Gou-
verneur en date du *28 Mai* 1889
La ou les personne suivante a ou ont été définitivement
interné e — dans l'Asile St. Jean-de-Dieu, comme aliéné

nom *Emilie Vallée, épouse de*
François Daquette, journaliste

venant de *Sté L'Angevine*
par ordre de *l'Étatuté Municipal*

F. R. Perrault M.D.

Un des membres du Bureau Médical.

P27/D1,36

1678

Lettre d'admission de
Dame Fr. Paquette
Asile Longue Pointe

Lettre d'admission
de Dame Fr. Paquette
asile Longue Pointe
27/10/1889

P27/D1,36



Ste Cunigonde
27 Mai 1889

Mons le Maire

de Meilleurs les Conseillers
de la ville de Cunigonde

Messieurs

Un réponne à votre Protest comme
vous ne voulons plus faire de tempête dans un
rue d'eau. Nous faisons et avons toujours
fait en notre possible pour remplir
notre Contrat durant l'ordre de vos
inspecteurs tant qu'à la qualité de la Biague
nous avons toujours choisi de la bonne
Biagues; tant qu'à la Barrely, s'est
presque une charité d'en avoir de
la ville de Montreal je ne sais pour-
quoi mais j'ai oublié à votre inspecteur
ce que me disait par l'ordre de la
ville de Montreal m'a écrit à ce
sujet si ce n'était en ce moment pour
nous rendre service nous n'en aurions
pas du tout pour la ville Ste Cunigonde
et tant qu'on en aura de biague pour
partout ailleur. Pour le gabarit qui
est mentionné avec le lavage de celle
source que nous avons je puis vous
dire que nous sommes parfaitement
de niveau et que si nous l'avions
mis plus bas nous aurions été trop
bas. Vous parlez de plans & deuds il
n'y en a jamais eu pas même de

réponse à M. le
Maire & cheffre
L'Assomption
27 Mai 1889

P27/D1,36

Amieau, nous avons toujours marche à la nivelle par le dessous parce que nous n'avons pas le niveau sur la surface pas même en quelque sorte les traits points du milieu de la rue nous venons vous expliquer ces points et nous avons fait notre devoir et nous sommes pour finir nos travaux suivant les ordres de nos inspecteurs tous point nous n'avons pas d'objection de soumettre nos travaux à des ingénieurs quelconque soit pour le matériel ou tout autres choses nous ne voulons pas vous donner aucun trouble ni ne dirions pas on avait s'il ya quelques choses de defectueux nous sommes et serons toujours près à y remédier comme nous ne sommes pas des millionnaires nous espérons que les payements se feront comme par le passé sur l'ordre de nos inspecteurs le tout respectueusement soumis

Nous avons l'honneur
d'être vos très obéissants
M. Berger & Chagnon

I B 8

P27/D1,36

J. M. J. Mill
Rolling Mill.

Mont. Roll. Mill	23499000	Batiments.
1	6500	store à clous
2	100	forge.
3	8000	factory de clous
4	100	forge.
5	12000	Rolling mill.
6	780	finishing shop.
7	100	
apart forge	6000	
8	2000	chede à charbon
9	2200	Batis. tonnelier.
10	630	tonnelier.
11	50	viz à viz tonnelier.
12	150	shed.
13	250	boutique
14	2300	shop. fer à cheval.
15	1500	store
16	1500	" à clou à cheval.
17	6000	" bracket.
18	7300	bracket.
19	1500	store
20	460	
21	1200	clous à rivet.
22	400	écurie & remise.
23	400	office.
24	400	lavoir de fer.
25	400	store.
26	2030	clous à cheval.
27	14700	plomb.
28	100	Bat. Balance.
29	6100	shop. gaz.
30	14000	1/2 pe Mill.
	30	4550 store. pipes mill.
		<u>\$97500 Total dans la cour.</u>

1 b 8

P27/D1,36

1688

Evaluation du Holt
Montreal Rolling mill

Evaluation Rolling
mill -

31 mai 1889

evaluation

31 Mai 1889

I H H I

P27/D1,36

Ville de St Cneymond
1 Janv 1889

J'ai mesuré depuis le Manhole,
sur la rue Coursol & Vinet
jusqu'au Canal en Construction
132 verges de Canal fini
132 Cradling
10 verges de Pierre.

Jacques Dutour

8/2
9
177
27.

16 H

P27/D1,36

1687
Mesure canaux
d'égout rue
coursol

Jacques Autour

1 juin /89

juin 1 1889

1 b 8 c

P27/D1,36

Province de Québec,

VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE.

JE, Joseph Ducharme ayant
été dûment nommé *counselor* de cette ville,
fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et
cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me
soit en aide.

Assermenté ce *cinqiesme* : Joseph B. Ducharme
jour du mois *Levire 1889* :
à Sainte-Cunégonde, par devant moi le
soussigné Juge de Paix.

G. Ducharme
Q.P.

I B H C

P27/D1,36

1682

Serment d'officier
J. B. Duchesne

serment d'officier

J. B. Duchesne

5/6/89

I b H 3

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,36

Aqueduc de la Ville de Ste. Cunégonde.

CHARLES BERGER et Al, Administrateurs.

BUREAU:
3115 Rue Notre-Dame.

Ste. Cunégonde, le 6 Juin 1888

A Mons. le Maire & M. les
Conseillers de la Ville de Ste. Cunégonde

Opions Voulus faire une
liste des noms des personnes que nous
avons l'intention de faire promouvoir
pour auverages de tels d'œuvres.

Nous demandons Mess.
M. le maire
M. le trésorier
M. le juge
M. le greffier
M. le notaire
M. le procureur
M. le juge de paix
M. le juge de paix adjoint
M. le juge de paix suppléant
M. le juge de paix suppléant adjoint

P27/D1,36

1683

Demande de l'assurance
par améchage de l'assur.
Jean
Bouyer & Aîné

6/16/83

1
5
H
U

P27/D1,36

	Noise Boudreau journalier	
Mrk 256	3 turnes de Mr. P.A. + mai	45.64
Quinton 107	Alexis Damst journalier 2 turnes de Mr. P.A. + mai	4.39
Sjac 1558	Mrs. Welsh Chantier 2 turnes de Mr. P.A. + mai	6.08
Jonac Bow 4	Alphonse Laurier Legard 2 turnes de Mr. P.A. + mai	4.88
H. D. 3897	Pure M. C. Duff chantier 1 turnes de Mr. P.A. + mai	2.95
Sjac. 157	Gabriel Parent chantier 3 turnes de Mr. P.A. + mai	5.83
H. D. 3211	Adelar Jacobbo journalier 2 turnes de Mr. P.A. + mai	3.76
Mrk 191	Steffie McPherson journalier 2 turnes de Mr. P.A. + mai	3.45
Sjac. 1486	Zephurine Kamelin journalier 2 turnes de Mr. P.A. + mai	4.00
Muller 19	William Silversin corayeur 2 turnes de Mr. P.A. + mai	4.16
hap 49	Louis Gieskes Chantier 2 turnes de Mr. P.A. + mai	4.00
Mrk 51	Amédée Roy journalier 2 turnes de Mr. P.A. + mai	3.64

P27/D1,36

- MK 203 Martin Brunet Journalist
17 trimestre Fév p2.19
- " R 215 Michel Portiel Journalist
17 trimestre Jan & Fév 3.76
- " 703 Joseph Belanger Journalist
17 trimestre Fév Mai 4.19
- lebuk R. 198 Sophie Brousse Journalist
17 trimestre Fév Mai 3.64
- Albert 707/1 Osias Piche program
17 trimestre Jan & Fév 3.76
- " 725 Laurent Forsey Journalist
17 trimestre Jan & Fév Mai 5.46
- Unit 151 Dominique Chartrand Bouchard
17 trimestre Fév & Mai 5.45
- Albert 734 Daniel Laird Journalist
17 trimestre Fév & Mai 4.76
- Spac 1472 Seraphin Martin Journalist
17 trimestre Fév & Mai 3.45

P27/D1,36

Mar 305	Medine Corvais finished Whimster Nov & Dec	4.58
Mar 309	Alfred Lureau Strennan 3 humesters Nov & Mai	6.40
Mar 329	Bob Gagnon Jan 3 humesters	1.69
April 1st	George Edmund Memmert Whimster Nov & Dec	3.26
April 7th	Oscar Rich prawn Whimster Nov & Dec	3.26
Apr. 1565	Louis Labrecque Brucher Whimster Feb & Mai	8.28
Apr 1626	Stap Belau its peintre Whimster Feb	1.82
Apr 1591	Ch. Dubé Construction Whimster Feb & Mai	6.15
" 1546	Eug. Krebs Chardes Whimster Feb & Mai	10.50
Apr. 82	Alzard Patinaud Brucher Whimster Nov & Dec	11.26
Apr 1488	Israel Thoret Brucher Whimster Feb & Mai	4.01

P27/D1,36

		Paul Vorden Nethley	
Mkt D. 2735-	1 humiste	Nov.	6.70
N. Dame 3084	Lynne Gibbons Ordinaires Thermistes	Nov & Mai	7.00
N. Dame 3775-	Pierre Chaput Boucher Thermistes	Nov & Mai	8.52
" 3765-	William Lalinde Jard		5.88
" 3767	Alphonse Léage. Léonard Thermistes	Nov	1.78
" 3795-	Ble Papineau Jard.		
" 3795-	3 thermistes Nov. Nov Mai		8.47
N.D. 3152	Ant. Lapierre Manufac. Thermistes Nov		9.14
Lambton	Joseph Therrien fils Chantier		
Map. 49	Thermistes Nov & Mai		8.00
Mkt 128	Patrick Charbonneau Cloutier Thermistes Nov & Mai		4.38
Map. 1478	Oms. Bernard Jard Thermistes Nov & Mai		3.45
Mkt 186	Joseph Ethier menuisier Thermistes Nov Nov 52		3.66

I b H 3

P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

P27/D1,36

Ste Genevieve 8 juillet 1889
A. Mr Lemire
Messrs les Conseillers
de la ville de Ste Genevieve

Messieurs

En Considerant
l'inalienation de ma propriété
je trouve quela partie en arrière
du lot rendu à Mr Lacoste.
Evaluée @ \$700⁰⁰ est trop élevée
pour cette partie de terrain attendu
que la Rue y est comprise.
Consequently - 40% le prix
serait dans la haute valeur.
Espérant que vous me ferez justice
Je demeure votre Obéissant Serviteur
Paul Delapiedras.

1684

P27/D1,36

1684

Lettre Re

Plante contre
l'Evaluation
Paul Desjardins

8/6/89

1645

P27/D1,36

PROVINCE DE QUEBEC,
Ville de Ste. Cunégonde.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par moi, *G. A. Ducharme*,
secrétaire-trésorier de la Ville de Ste. Cunégonde, que le Rôle d'évalu-
ation de cette ville est complété et a été déposé à mon bureau le
huitième jour de Juin mil huit cent quatre-vingt-
nine et qu'il est ouvert pour examen par tous les intéressés
jusqu'au *huitième* jour de Juillet prochain (1889).

Donné à Ste. Cunégonde ce *huitième* jour de Juin mil
huit cent quatre-vingt-*nine*

G. A. Ducharme
Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE OF QUEBEC,
Town of Ste. Cunegonde.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by me, *G. A. Ducharme*, secretary-
treasurer of the Town of Ste. Cunegonde, that the Valuation Roll is
completed and has been lodged in my office on the *eight*th
day of June one thousand eight hundred and *eighty nine* and
that it is opened for examination by all persons interested until the
*eight*th day of July next (1889).

Given at St. Cunegonde this *eight*th. day of June one
thousand eight hundred and *eighty nine*

G. A. Ducharme
Secretary Treasurer.

original

545

P27/D1.36

Province de Québec Je soussigné J. H. Desjardins résidant
 dans le District de Montréal devant la Commission l'un des Notaires
 de ceinture de la Cour Supérieure pour le
 Bas Canada exercant dans le District de Montréal
 certifié par les présentes et fais rapport au mon
 serviteur d'offrir à qui il appartiendra que
 le huitième jour de juillet mil huit cent
 quatre-vingt-sept dans l'après-midi par affr.
 chi l'avis public d'autre part en affichant
 une copie en langue anglaise et une copie en
 langue française sur les planches d'avis à l'Hôtel
 de Ville de la dite ville de L'Assomption et à la
 porte de l'église catholique de la dite ville de l'Assomption
 (enfondé). Que le message pour le juillet mil
 huit cent quatre-vingt-neuf à l'usage du Service
 Divin du matin étant le Dimanche suivant au
 midi huitième le jour où est avis a été affiché
 comme sudit. J'ai placé le dit avis en le lisant
 à voix haute est intelligible en langue anglaise et
 en langue française.
 Vendredi à l'Assomption et dissemis pour de juillet
 mil huit cent quatre-vingt-neuf pour servir et
 valoir ce qui devra être

Monsieur
 \$ 1.00

J. H. Desjardins
 1861

Avis Publié
 1.6.63

Dépot du Rôle
 d'évaluation

Secrétés

Juillet 1865

1865

PROVINCE DE QUÉBEC

MUSÉE NATIONAL

I b H b

P27/D1,36

The Canadian Pacific Railway Company,
Office of the Solicitor
Montreal, 10th June, 188

To the Secretary Treasurer of
The Town of St. Cunegonde.

Dear Sir,-

I understand from our Roadmaster that your Chief of Police has requested him several times to have a sidewalk built on St. Antoine St.

I should like to know how it is that you require the Company to put this sidewalk down as by the Town Corporation clauses Act it appears to me that sidewalks require to be built and maintained at the expense of the Corporation.

Hoping to have an answer as soon as possible,

Yours respectfully,

R. J. Macdonald
Solicitor.

5 4 3 2

P27/D1,36

1686

Lettre Re-^l Sottois

Canadian
Pacific Railway

route, cause of delay,

cause of delay,

Letter 18. L'Allan
Rue des carabiniers

Canad. Pacific
10 Juin 89

I have, now, one, to communicate, just now, to you, of

the usual kind of examinations, &c., to be made by a physician

before you receive the lowest fare, & that you are entitled to.

To the same, I have, now, to add, that you are entitled to

the lowest fare, & that you are entitled to

1000 francs,

1687

P27/D1,36

CORPORATION DE LA VILLE DE ST-HENRI

BUREAU DU CONSEIL:
NO 1, RUE ST-PIERRE.

St-Henri, le 11 juin 1888

J. N. Ducharme Esq.
Président Secrétaire
de l'Aménagement.

Monsieur En réponse à votre lettre adressée
au Dr. Pres. de la Ville St-Henri j'ai l'honneur
de vous informer que la question du forêt
de l'avenue Atwater est maintenant
sur le point d'être réglée avec la
ville de Montréal.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur
Votre tout dévoué

J. Allard M.D.
Médecin Bureau de Santé St-Henri

P27/D1,36

1687

Lettre de Mme
au
Ville de Québec

11/6/89

I b H H

P27/D1,36



WATER WORKS,

Engineer's Department,

Montreal, June 12th 1889

G. T. Ducharme Esq;
Sec - Treas.
Corporation of St Gaudens.

Dear Sir

In reply to your favor of 10th inst. I beg
to say

1st Cast Iron Water Pipes properly coated with
a preparation of Coal tar, will last in the ground for
forty years or more. Pipes of small bore (say 4 inch)
are shorter lived than the larger sizes, from their greater
liability to choke by the formation of tubercle.

2nd I have never tested any old pipe in the
ground, nor am I aware that such pipe has ever
been tested by the Water Department of this City.

Your obdt. Servt.

B. D. McConnell.

Supt. M. W. W.

P27/D1,36

1688

No 4

Lettre Réclamée des
tuyaux
F. R. McConnell.

12 Juin 1889

1644

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

16 H 4

P27/D1,36

Ste Cunegonde 11 Juin 1884

Les Contracteurs Robeige Chagnon
ont fini le Canal de la rue
Coursal et je fais rapport
qu'ils ont fait depuis mon
dernier Rapport
1. Mme. Hole
2. Guisards
Jacques Autain

16.8.9

P27/D1,36

28 Congonduy / Janv 1889
S. J. Ducharme Esq

Amisier j'ai fini
mes travaux et s'il vous
est possible pour demain
matin de me faire signer
un chèque pour

2 Puisards 75.00 \$ 132.00

1 From holi 30.00

pour un montant \$ 180.00

verso de l'obligation

Fro
Parker & Chaffron

1 5 8 4

P27/D1,36

1689

Demande d'argent

Robert Chagnon

17 Janv 1889

1 b 8 4

P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

P27/D1,36

Ste Genevieve 17 Juin 1888

A. Messieurs
Le Maire et les Conseillers de la
Ville Ste Genevieve

Messieurs.

Etant à la veille d'acheter
le bois des faures, pour la saison
d'hiver; la Conférence St Vincent de
Paul de la dite ville; sollicite humble-
ment, comme fait le jasé, votre gé-
nrosité pour lui venir en aide et
comptant, sur votre bienveillance,
votre réquierante nécessitera de prier
par ordre.

F. se. Léhadillon pres.

D. Lacroix Sec.

P27/D1,36

1690

Demande

St Vincent de Paul
L'Assistance à l'Émigré

17/6/89

P27/D1,36

I, Monsieur Joseph Riendeau
m'engage par le present à
declarer en aucun temps,
apres un an de cette date,
que j'en recevois l'ordre du
Conseil de cette ville, la som-
me que j'ai construite
sur le lot du Cadastre N° 644
~~et~~ des plan et faire de renvoi
officiel de la partie demandee
lorsque que j'ai construit en
contravention avec les regle-
ments de cette ville et que j'ai
le present arrangement afin
d'éviter les procedes que l'on
veut prendre contre moi
Dormi à St. Camille ce
dix septième jour de Juin
mil huit cent quatrevingt neuf.

Le Japonot N.D Joseph Riendeau
Signature

1691

Concertation de Construction
de Batiment
Joseph Riendeau

Concertation de deco
ration de batiment

Joseph Riendeau
17 Nov 89 1719

P27/D1,36

1 b 4 2

P27/D1,36

WM DARLING & CO.
HARDWARE MERCHANTS

REGISTERED CABLE ADDRESS
"DARLING"

30 St. Sulpice Street.

AND 379 ST PAUL STREET,

Montreal.

19th.June, 1889

Sect. Treas.

Municipality of St. Cynegonde, P.Q.

Dear Sir:-

Owing to your roads being in such an inferior condition our carter broke the axletree of his truck in passing through your Municipality from Cote St. Paul to our warehouse here. ^{on the P. G. road} As we consider that your neglect in keeping the roads in condition caused this accident we enclose you Louis Gervais' account for a new axletree. The last item on the account \$4.00 is the cost of repairing this axletree. It was broken just at the end of the part which runs the wheel runs on. Our account for this repairing is \$7.00 and as the axletree could not be repaired we had him put a new one in, and we divide half the account with you. Please inform us by return mail when you will remit the amount, and return Louis Gervais' account to us, and oblige,

Yours truly,

Enclosed

Wm Darling & Co

P27/D1,36

WINDMILL REVENUE CO.

W. DARING CO.

REVENUE CO.

1692
Reclamation
Dommages
W. Darling.

Reclamation
dommages-

W. Darling
19 Juin 1889

P27/D1,36

M^r Le Maire et les Conseillers
de la Ville de St Améfond.

Messieurs.

J'ai l'intention d'
riger un érigier à papier
sur la route d'ld rue Léonard
et à cet effet je viens vous
demander la permission
d'ériger cet érigier à cet u-
droit - j'en ai déjà un au
même endroit depuis trois
ans et aujourd'hui je voul-
rais remplacer cet érigier
par un plus gros -

Tache le devni
Hercule Fauteux

1698

Lettre de l'Envoi à
Napoleon
XII

21/6/89

P27/D1,36

P27/D1,36

Ste Cunegonde le 21 Juin 1889

G. N. Ducharme Esq
Secrétaire,
Municipalité Ste Cunegonde

Monsieur.

A l'occasion de l'évaluation
de ma propriété sur un taux trop
élevé, je désire attirer l'attention du Conseil
sur le fait que ma propriété est taxée
au même montant que mon voisin, dont
la propriété est de 10 pieds excédant la
mienne, en profondeur.

Esperant que cette requête sera
prise en considération, et que justice me
sera rendue - Je demeure, Monsieur
Votre.
3257 Rue Notre Dame. Dame A. Pallier

1 6 4 4

P27/D1,36

1694

Lettre de l'Évaluation
de M. Pallet

21/6/89

1 b 4 b

P27/D1,36

No 15805

Grand Trunk Railway
of Canada
General Manager's Office
Montreal, June 21st 1889
Gates on Dominion St

Dear Sir,

I beg to acknowledge
the receipt of your letter of the
19th inst, the subject of which
shall receive attention.

Yours truly,
J. Hickson
Genl. manager

G. D'ucherme Esq.
Secretary-Treasurer
St. Bonnefonde P.Q.

1645

P27/D1,36

H.G.S.
Ed. 10

Lettre de Barron
de la Rue Dumaine
G.T.R.

Du 12 juillet
— No minimum modeste

Joint

12 juillet 1889
à M. le Maire de Montréal
M. le Maire - préfet de police
M. le Maire - préfet de police

1646

P27/D1,36

Grand Trunk Railway of Canada.
Superintendents Office
Montreal June 22 1886.

Dear Sirs

I beg to acknowledge receipt of yours of the 19th. In reply thereto have to say that the Western shelter at the platform at Vinet Street will be at once removed.

Fergus H. Murphy
Superintendent

G. C. Ducharme Esq.
224 Rue Workman
St. Amegonde

P27/D1,36

1696
Lettre Re Plateforme
G.T.R.

Lettre Re plateforme

S. G. R.
122 Juin 1889

22/6/89

P27/D1,36

1694

Plainte Role d'évaluat
ation A.G. Fautoux

Ste. Geneviève, Juin 26. 1889.

À Monsieur le maire,
et Messieurs les conseillers de
Ste. Geneviève,
Messieurs,

Après avoir examiné
le rôle d'évaluation, j'ai cru voir
que il, c'était glissé une main de
la part de M^r les évaluateurs,
sur le montant de 6.150⁰⁰ évaluation
de ma propriété portant le No 3291
de la rue, Notre-Dame, l'erreur
serait de \$1150. Je me doute pas

Plainte Role d'évaluat

A.G. Fautoux

26 Juin 1889

P27/D1,36

que erreur soit bien involontaire,
Mais, Je vous prie Monsieur
le maire, ainsi que Messieurs
les conseillers de bien vouloir
prendre tant soit peut, et
erreur en considération. Je vous
serai très reconnaissant,

Je demande votre humble serviteur
M. Fauture,

1 b 4 b

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,36

LAW OFFICES
OF
BETHUNE & BETHUNE,
Advocates, &c.
STRACHAN BETHUNE, Q.C., D.C.L.
MEREDITH B. BETHUNE, M.A., B.C.L.

THE NEW YORK LIFE INS. CO'S. BUILDING,
CORNER OF PLACE D'ARMES AND ST. JAMES STREET,
ROOMS 6, 7, & 16, ON 5TH FLOOR,

Montreal, 26th June 1889.

Dear Sir,

The enclosed is only a copy of a copy. We ought to have a copy properly certified by Mr. Grenier or at the least by Mr.olicour. When obtaining such copy attention should be drawn to the evident inaccuracy in the expression of trois instead of tous. We ought to have also a duly certified copy of the Resolution of the School Commissioners.

We will call at Mr. Babcock's & examine the papers there.

Yours truly
Bethune & Bethune

Chas. Cushing Esq
N. P.

1548

P27/D1,36

LAW OFFICES
OF
BETHUNE & BETHUNE,
Advocates, &c.
STRACHAN BETHUNE, Q.C., D.C.L.
MEREDITH B. BETHUNE, M.A., B.C.L.

THE NEW YORK LIFE INS. CO'S.
CORNER OF PLACE D'ARMES AND ST. JAMES ST.
ROOMS 6, 7, & 16, ON 5TH FLOOR,

Montreal, 2nd June 1889.

Dear Sir,

We called at the office of the Credit Foncier & asked to see the deeds connected with their loan to the School Committee of St. Cunégonde, but our request was refused, on the ground that the Company have not yet agreed to accept the return of their loan.

Yours truly
Bethune & Bethune

Chas. Cushing Esq.
N. P.
St. James St.

164 E

P27/D1,36

1698
Lettre de

Bethune à Bethune

26 Juin 1889

1648

P27/D1,36

C. CUSHING, H. S. HUNTER & R. A. DUNTON,
NOTARIES, COMMISSIONERS, &c.,
MARRIAGE LICENSES ISSUED.
110 ST. JAMES STREET.

Montreal, 20 June 1889

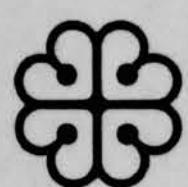
To G. N. Ducharme
Ste Cunegonde

Dear Sir I return copy of Resolution
Press Bettine & Beckins' letter requires
no explanation. Please send the
Resolutions desired

Yours very truly,
Huntingt.

1 6 4 8

P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

1644

P27/D1,36

J. J. BEAUCHAMP
REVISEUR
Du District Electoral d'Hochelaga.



Maisonneuve, le 27 juillet 1889

Mon cher Ducharme

Re Lalonde

Parou, d'avoir répondé à nous répondre, l'affaire Lalonde, sassis. La cause n'est significée à notre corporation est abandonnée, courrez que vous aux mains-tenué.

Maintenant, veuillez donc me rendre service en me prêtant les listes des électeurs de Trois-Rivières que vous avez faits en Mars dernier, pour corriger la mienne.

S'il vous est possible de le faire, je vous serai mon chef des chevaux.

Votre dévoué.

J. Beauchamp

P27/D1,36

1699
Lettre demandant les listes
des électeurs de Québec

J. J. Beauchamps.

27 juin 1889

155

1700

P27/D1,36

Canada Marine Works.

AUGUSTIN CANTIN

Montreal. 27 Jun 1889

Mr G.N. Ducharme Esq;
Secrétaire-Tresorier de la Ville de St-Boniface,
St-Boniface. Que.

Cher Monsieur,

Je vois que ma propriété dans St-Boniface sur votre rôle d'évaluation, est évaluée à quatre vingt dix huit mille dollars (\$ 98,000) lequel montant, je considère excessif - plus que la propriété vaut, eh j'en fais appel par les présentes au bon Seul pour obtenir justice.

(A. Cantin)

P27/D1,36

1700

Plaist Role
d'Evaluation
A. Cantin

Plaist Role d'eva.
luation.

A. Cantin
27 juin 1889

P27/D1,36

La Banque Jacques-Cartier.

Montréal, 28 Juin 1889

A. DESJARDINS, Prés.
A.L. de MARTIGNY, Dir. Géral.

G. M. Ducharme Secr. Trés.

Ste L'Engle Monsieur

Syaut

écanimé le rôle d'évaluation de cette année, j'ai trouvé bien étrange que nos lots n° 2417 et 28 Rue William aient été évalués à \$1050. chaque, formant au dessus de 33 du pied, car nous sommes prêts à les vendre à vingt-cinq cents du pied, en soumettant cette question à qui de droit, afin d'obtenir Justice, vous obligerez

Votre ob.

D. Martigny

ALB.

P27/D1,36

La Banque Jacques-Cartier.

Montreal, 28 Juin 1889

A. DESJARDINS, Prés.
A. L. de MARTIGNY, Dir. Général.

G. N. Ducharme Secy
Secr. Trés.

Ste Lengde Monsieur
Ayant

évalué le rôle d'évaluation de cette année, j'ai trouvé bien étrange que nos lots n° 2417/8 Rue William aient été évalués à \$1050. chaque, formant au dessus de 33 du pied, car nous sommes prêts à les vendre à vingt cinq cents du pied, en soumettant cette question à qui de droit, afin d'obtenir Justice, vous obligerez

Votre ob.

L. B. B.

28. 6.

170

P27/D1,36

1701

Plainte. Rôle
d'Évaluation
Banque J. Cartier

Plainte. Rôle d'évaluation.

Banque J. Cartier

28 Janvier 1889

P27/D1,36

1702

Demande d'une
Bouche d'égout
Jos. Roy

A Messieurs les Conseillers de
la ville Ste. Cunigonde.

Messieurs,

Je soumets à votre atten-
tion et je demande de bien vouloir faire
une bouche d'égoutières ou en face de
ma propriété sur la rue St. Jacques.
Autrement je suis exposé à des dom-
mages, car tous les printemps l'eau
de la rue s'introduit au-dessus du
trottoir et dans les murs de ma mai-
son jusqu'à sur le plancher.

Votre oblige

Serviteur.

Jos. Roy.

St. Cunigonde, 3 juillet 1889.

Demande d'une
Bouche d'égout

3 Juillet 1889
Jos. Roy
3/7/1889

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,36

Atlantic & North West Railway Co.

Montreal 5th July 1889

To the
Secretary Treasurer
of The Town of Ste. Cunegonde.

The Atlantic and North West Railway Company
having been notified that your Corporation have assessed the
property which it owns in your Municipality at the sum of
\$100,000, hereby gives you notice that it appeals from this
valuation upon the grounds that it is excessive, illegal,
not based upon the actual value of real estate in your
Municipality and not levied in accordance with Articles
4501 & 4502 of the Revised Statutes of the Province of
Quebec.

Dated at Montreal the 5th day of July 1889

Chimnawhi
Secretary.

P27/D1,36

1703
Lettre re Role
d'évaluation

Lettre re. Role d'é-
valuation

Can. Pac. Railway

5 juillet 1889

P27/D1,36

A Monsieur le Maire
et Messieurs les Conseillers
de la Ville de Lévis

Messieurs;

Les sous-signés
propriétaires d'immobiliers dans
cette municipalité prennent la
liberté d'exposer à votre honorable
Conseil,

que l'évaluation des propriétés
tel que faite par le dernier rôle
d'évaluation ne nous paraît
pas avoir été basé sur une
échelle équitable.

en examinant le rôle vous
pourrez voir convaincre
que il y a des propriétés qui
sont trop peu évaluées et
d'autres qui sont évaluées
trop haut, entre autres
il y a des propriétés qui
sont évaluées à 20% au bas
de leur valeur et d'autres
qui le sont à 20% au plus
de leur valeur réelle.

nous nous faisons fort de
montrer les erreurs ci-haut
espérant que votre Conseil
prendra nos considération
les remarques que nous faisons
et rendra justice

Ste Cécileville juillet 5/89

P27/D1,36

J.W. Léonard
Pierre Léonard
Gaston Gougeon
Antoine Gougeon
Quideau Bertrand
A. Godere
Landre Thier
J. Delorme Grault 189
Collart Charbonneau
16 Geoffrion
Emmy Poulier
John Laprairie

P27/D1,36

1704
Plants n°
d'évaluation

Plants. N° d'évaluation

Plusieurs citoyens.

5 juillet 1889

1705

P27/D1,36

CHARLES S. WATSON.
PRESIDENT & MANAGING DIRECTOR.

ANDREW ALLAN.
VICE-PRESIDENT.

WM MCMASTER.
SUPERINTENDENT.

HARRISON WATSON
SECRETARY-TREASURER.

CABLE ADDRESS,
"ROLMILLS"
MONTREAL.

Montreal Rolling Mills Company

PLEASE ADDRESS ALL COMMUNICATIONS
TO THE COMPANY.

Montreal July 5, 1889.

Messrs. The Corporation of Ste. Cunegonde,

MONTREAL

Gentlemen:-

We have now patiently waited for some weeks to see what steps you intended taking to have the side walks and crossings in our neighborhood put into decent order, and as we see that improvements and repairs have been made on all sides of us and in every small street in the neighborhood we should like to know how soon you intend to turn your attention to our requirements. The sidewalk opposite our office is in a very lamentable condition and the entrance into the Mill very dangerous.

Will you kindly inform us at once when we may expect to have this put into a respectable state of repair.

Yours truly,



SECRETARY.

P27/D1,36

1705

Plainte
Etat des chemins
Montreal Rolling
Mill

Recours partiel

plainte stat des
chemin
mont ball agit
5 juillet 1889

P27/D1,36

40⁰⁰
 1280
 2560
 2640
 1500
 2640
 2640

bleu
 14000
 14000
 28000
 36000
 26400

180 \$ ~~++~~
 20000
 20000

20.1

à Monsieur le Maire
 et à Messrs les Conseillers -
 de la ville de St. Céleste

Monsieur Je vous expose brièvement
 que ma propriété située au coin des
 rues Napoléon & Labonté a été évaluée
 à \$4800. -

Due suivant ce proportionnel
 mes à l'évaluation des autres propriétés
 voisines, et de la valeur fixe sur les ter-
 rains & propriétés de la rue Notre-Dame.
 Je crois que ma propriété aurait dû
 être évaluée à une valeur moins élevée.

En conséquence je vous soumets
 la présente, espérant que vous ordonnerez
 bientôt une réévaluation juste de ma
 propriété.

1 1 0 b

P27/D1,36

Ét pour faire justice -
J'aurai l'honneur d'être -
(Signature)
J. E. Minard
Le 25 juillet 1889.

P27/D1,36

TELEPHONE NO. 657.

WM. RUTHERFORD & SONS,
Manufacturers of
Joiners' Work, Mouldings
PACKING CASES
AND
LUMBER.

Revised Statutes
Province of Quebec
1888

Dec-172-173-174
Factory and Planing Mills:
85 to 95 ATWATER AVENUE

Montreal, 1889

To the Mayor, Councillors, and Secretary Treasurer, or
Clerk, of Town of St. Bonnechere - in the County of Hochelaga
District of Montreal, or wheresoever it may concern.

We the undersigned - hereby give notice to you that
we are the Registered Partners, of the Co Partnership or
firm of Wm Rutherford Sons appearing on the Assessment
Roll, as now deposited, in the office of Your Municipality
in which the valuation appears - as over \$17,000⁰⁰ Thirteen
thousand dollars, that our individual interest therein
exceeds the sum of two thousand dollars - at least - that
we are of the full age, of full age and British Subjects by
birth - and are not otherwise legally incapacitated

Moreover we are Occupants as well as Co Owners - and
by virtue of the foregoing declaration and notice, we claim
that each of our names is by law entitled to appear on the
said Roll, and we demand that the said Roll be amended
so as to have each of our names duly inserted, as Co Owners
of the Property, appearing on said Roll as owned by the firm
of Wm Rutherford Sons, the Composing the said firm -
and the said property being our chief place of business
Certified, and sworn to before
me this the 6th day of July
in the year four thousand, 1889

J. H. Ward, J.P.

Wm Rutherford -
Thos J Rutherford
Wm Rutherford
And Rutherford

P27/D1,36

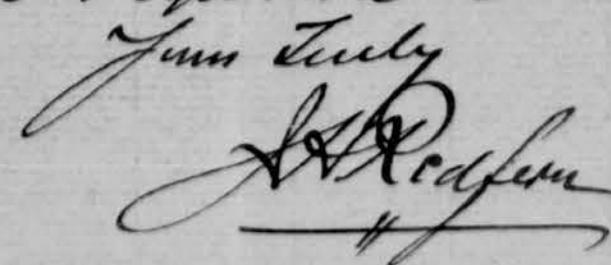
1707
Dernière
d'inscription
de Morris
W. Rutherford
et Solis

Dernière d'ins
cription de Morris
W. Rutherford
et Solis

P27/D1,36

faces on a small side street
only 30 ft wide - & the other
~~fronts~~^{sides} on a ~~side~~^{street}, but little
used by the public - the
lots into which it is divided
facing on three streets per-

I trust that your
honorable body will see
that this is an excessive
valuation as compared
with others & make a
suitable & equitable correction

Yours truly

 A. Redfern

the Cunyande. July 6. 1889
 To the Mayor & Council
of the Cunyande -
 Gentn

I am informed
at your office that my property
is valued this year on your
Valuation Role at \$11.000.
being a rise of \$1.800.
since last year, (when it was
valued at \$9.200.) the number
of feet ^{a front over} is 36.000. this makes
the valuation ^{a front over} 30¢ per foot.

If all property throughout the
Municipality is valued as high
in proportion to its position
as mine is, it would be ~~acceptable~~
to me - but I have reason to
believe that this is not the
case. I may say that
one ^{front} ~~side~~ of my property

1708

P27/D1,36

1708

Letter Re
Evaluation
J H Redfern

70500
793.5
683

7/6/1889

1709

P27/D1,36

20-2816

0-2918

0-5218

251911

14865.00	40
5943.25	25
6689.25	25
12635.25	25

00-2854

251911

St. Léonard July 8th 1889
Gentlemen
You have for assessment
purposes put an excessive
value upon my properties known
as parts of Official Lots #2443 &
#208. when compared with
certain other properties in the
Municipality, and I hereby
protest against said excessive
valuations and the Taxes you
may assess thereon, and
now request you to reduce
the same

Respectfully yours

J. McLean

To The Mayor & Corporation
of St. Léonard

over

1104

P27/D1,36

Each of my properties are rented
for \$150. per annum & taxes and not
at \$810. & \$618 as you have them
on your books

O.W.S.

1709

Plaute, Role
d'Evaluation

O.W. Stanton

Plaute, Role d'éva-
luation

O. W. Stanton

8 juillet 1889

P27/D1,36

M^r Le Maire & M^m. Les Conseil-
lors de la Ville de St. Brugende

Messieurs

J'apprends que mes pro-
priétés sont cette année évaluées plus
haut qu'elles l'étaient l'an dernier
savoir \$ 7500.00. Je proteste contre
cette évaluation et je demande de la
laisser au même montant qu'il y a
dernier.

Saint Brugende ce 8 Juillet 1889
J. J. Lefebvre Martin ^{maire} Q. Heil

P27/D1,36

1710
Plainte Robe
d'Évaluation

Plainte Robe d'évalu.
non
Martine O'Neill.
8 Juillet 89

P27/D1,36

1711

Plant Center
Evaluation
J. P. Guay

8 juillet 86

Sté L'Amicale de l'Amile

Messieurs

Permettez-moi de vous dire que je traverse escorbillant la situation des taxes sur ma propriété cette année et que je passe bon temps à voir et à plus voyez un trottoir devant no 25^e et suivant se trouvant renchéris vers la maison renvoient le tout dans la cour faisant donc au solage le trottoir.

P27/D1,36

se trouve si tout à fait
si plusieurs personnes peuvent
se rencontrer, surtout
deveut une place
de commerce
voisin à ceci s'insinuer.
Je demanderai la responsabilité
responsable de ces
dommages.

Yours grec

St. Gengouard 8 July
1886

Mess the Mayor and councillors of
St Gengouard.

Gentlemen I would
respectfully call your attention
to the values put on my property
in this municipality. At the present
year, I consider the assessment
excessive & out of proportion to the
value of other properties. in con
sequence, I ask you to permit me
to meet you at the meeting of the
council to be called for the purpose
of hearing ~~any~~ parties who may
consider themselves aggrieved.

Yours fr

J W Ward

300.00
300.00
300.00
300.00
1200.00
1200.00
420.00

P27/D1,36

1712
Plaist-Rôle
d'Evaluation

Plaist Rôle d'évalu-
ation

J. K. Ward.

8 juillet 1879

P27/D1,36

Montreal, 8th July 1889
To the Mayor & Councillors of
the Town of the Incorporated
Gents.

You shall By the last valuation
propert^y in value to the Extent
of \$200. and Considering that
it is not right. therefore
apply to your Honourable Councill
to have the same Committee. to its
original valuation -

Yours Respectfully
J. Martineau
No 81 William St.

P27/D1,36

1800
400
1920.00
1600
350
24000
14400
1650.00

1713

Plante, Rôle
d'Evaluation
J. Martinelle

Plante, Rôle d'é-
valuation
J. Martinelle
8 juillet 87

P27/D1,36

3

1714

Plainte contre
L'Évaluation
J.B. Roder

9 juillet 189

Pointe-Claire, 4 juillet 189

A Mr le Maire et à M.M.
les conseillers du conseil mu-
nicipal de Ste Anne d'Argente.

Messieurs,
l'humble re-
grette du conseillé exposé
respectueusement que sa
propriété ^{x me B. jacques} portant les numéros
1600 à 1606, a été évaluée à un
montant trop élevée comparative-
ment à la propriété voisine, qui,
elle-même, est déjà évaluée à un
taux trop élevé. En effet cette
dernière, avec un rang de pierre
de taille de plus, et des allées en

P27/D1,36

pièce de taille, et avec un intérieur beaucoup moins fin, est estimée à \$5700⁰⁰, tandis que ma propriété, qui vaut néanmoins beaucoup moins, et rapporte un loyer moins élevé, est cependant évaluée à \$5750⁰⁰. Ainsi, vous voyez que j'ai raison de me plaindre.

J'opie que vous vendez bien acquisez à ma demande ch diminuer l'évaluation de ma propriété.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,
votre humble serviteur,

J. B. Rodier.

P. S. La propriété voisine à laquelle je fais allusion porte les numéros 1608 à 1614 — dela rue St Jacques.

J.B.R.

P27/D1,36

1715

Lettre Re Octroi à
la Bande de St. Cu-
nigonde.

Geo. Labelle.

Lettre N° 6 octroi
à la Bande de
St. Cunigonde
Geo. Labelle
10 juillet 1889

St. Cunigonde juillet 10 1889
Gross La Conseillies.

Veuillez nous excuser si nous
vous montrons une peu d'imprécision
de vous demander ce que vous avez
bien voulu nous voter, mais veuillez
bien croire que si nous vous le dé-
mandions que c'est parce que nous
voudrions régler nos comptes avec
celui à qui nous devons nos enifa-
mes, afin que nous sachions à quoi
nous tenir pour ce compte.

En prenant en considé-
ration mon humble demande
Vous obligeerez beaucoup
Geo. Labelle
Sec. Pres.

1716

P27/D1,36

Tous assisné marin et can-
seilles de la ville de St. Crie-
fonde, avruron la séau-
ce qui devait avoir lieu
et soir à demain sain-
tudi à 8 heures —
St. Améphle 10 juillet 1889.

D. W. Murray
H. Marin
G. D. Léveillé
J. G. Chabot
Jos. R. Doré
C. F. Lalonde

P27/D1,36

1716

Ajournement,
Assemblé Conseil

ajournement
assemblé conseil

10/7/89

P27/D1,36

St. Cunegonde Water Works—St. Henri Water Works

CHARLES BERGER ET AL.

Contractors and Administrators

Head Office, 12 Place d'Armes, Montreal
St. Henri Office, 3649 & 3651 Notre Dame St., St. Henri
Ste. Cunegonde Office, 3115 Notre Dame St., Ste. Cunegonde
Pumping Station, 900 Wellington St., Montreal
Work Shop, 3642 Notre Dame St., St. Henri

HEAD OFFICE, 12 PLACE D'ARMES

Montreal, 11 Juillet 1889.

G. N. Ducharme, Esq.
Rec. Ins. St^e Cunegonde
Monsieur

En réponse à la votre du 17 Juin
Jai l'honneur de vous informer que je suis
disposé à vous donner jusqu'au 1^{er} Septembre
pour considérer l'offre que j'ai faite par ma
lettre du 3 Avril dernier.

Votre &c

Chas. Berger et al.
per David Smith.

P27/D1,36

1714
Offre vente
agréable
Ch. B. B.

No 5
5

11 juillet 1889

P27/D1,36

1718

Demande de con-
struction en bois.

Rev. A. Siquin

Demande de Con-
struction en bois

B. A. Lefèvre

16 Juillet 1889

Sainte-Croix-de-16 juillet 1889

Monsieur le Maire
et Messieurs les Conseillers
de la Ville de Sainte-Croix-de-

Messieurs

Les Soeurs Grises
vont ouvrir, l'automne pro-
chain, une salle d'asile, dont
le but d'y recueillir les jeunes en-
fants de cette paroisse. Elles ont
besoin d'une bâtie pour
y loger temporairement
ces petits enfants. Elles vous
demandaient, bien respectue-
usement la permission
de

1718

P27/D1,36

de construire cette salle
d'asile en bois.

Dans l'espérance que vous
accueillerez favorablement
cette demande je de-
mande bien sincèrement,

Messieurs le Maire
et Messieurs les Conseillers,
votre très humble serviteur

A. Légerin

P27/D1,36

Montréal 16 Juillet 1889.

Messieurs le Maire & les Conseillers
de la Ville de Ste. Cunégonde.

Messieurs.-

En réponse à la vôtre en date du
17 Juin dernier nous avons l'honneur de vous dire que nous sommes
disposés à maintenir l'offre qui vous a été faite par Mr.C.Berger,
le trois Avril dernier, de vous vendre, moyennant quatre cent mille
dollars, tous nos droits comme administrateurs des Aqueducs de Ste.
Cunégonde & de St.Henri, et à vous donner jusqu'au premier Octobre
prochain pour considérer cette offre.

A même cette somme de \$400,000. la Ville de Ste.Cunégonde re-
tiendra les \$72,000.de débentures, moins \$16,286.40 payés jusqu'à
ce jour pour fonds d'amortissement, avec les intérêts et autres paie-
ments accrus et à accroître; et elle nous paiera en outre les aug-
mentation faites ou à être faites du 3 Avril dernier jusqu'au --
jour de la signature du contrat à intervenir, si l'offre est accep-
tée.

Le contrat devra contenir une stipulation par laquelle la Vil-
le de Ste.Cunégonde s'obligera à nous tenir indemnes de toutes o-
bligations résultant de contrats faits avec Ste.Cunégonde, St.Henri
Notre-Dame de Grâces Ouest et des particuliers ou Compagnies à --
fonds

1 7 1 9

P27/D1,36

-2-

fonds social, au sujet de la construction des aqueducs en question, de l'eau à être fournie et de la compensation à être payée pour -- cette eau.

En d'autres termes, les droits que nous avons l'intention de vendre sont ceux nous appartenant maintenant respectivement par parties indivises et résultant cidevant à Berger & Béique du Règlement No.12 de la Ville de Ste.Cunégonde et du Règlement No.20 de la Ville de St.Henri, en par l'acquéreur assumant toutes les obligations imposées aux dits Berger & Béique par les dits règlements, les contrats faits en exécution d'iceux et quelques contrats faits depuis par Berger & autres, comme administrateurs des dits aqueducs, avec certains particuliers et certaines Compagnies à fonds social au sujet d'eau à être fournie au moyen de ces aqueducs et de la compensation à être payée pour icelle.

Nous avons l'honneur d'être,

Vos &c,&c,

C. A. Béique
J. A. Béique
Charles Berger
David Smith
Executor Estate late J. B.A. Béique

Le délai contenu en la
lettre ci-dessus est prolongé
jusqu'au premier Decembre
prochain en autant que le
conseil est concerné, -- ce
31 octobre 1889
Charles Berger

P27/D1,36

6

1719
No⁶
*Offre de vente
de l'Aqueduc
Berger Brûlé*
offre de vente
de l'aqueduc
Berger Brûlé
16 juillet 1889

Archives de la Ville de Montréal

P27/D1,36



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,36

BÉIQUÉ, LAFONTAINE & TURGEON,

Avocats

FRED. L. BÉIQUÉ, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D., M.P.P.
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.

Telephone No. 1019.

EN FACE DE LA BANQUE D'EPARGNE,

181 Rue St. Jacques,

Montreal, 16 Juillet 1889. 188

M.M. le Maire et les Conseillers

Ville Ste. Cunégonde.

Messieurs.-

Les propriétaires du lot officiel No.

383 de la Paroisse de Montréal m'ont donné instruction de vous demander ainsi qu'à la Ville de St. Henri, s'il serait permis d'égoutter le terrain compris dans ce No. 383 dans le canal d'égout construit par les deux villes, au moyen d'un canal d'égout commençant à une certaine distance du côté sud-est de la rue Dorchester sur la rue Clandeboye, longeant cette rue jusqu'à la rue St. Antoine, suivant ensuite cette dernière rue jusqu'à l'avenue Atwater et de là se prolongeant jusqu'à la rue St. Jacques où le raccordement pourrait être fait, et à quelle condition cette permission leur serait accordée.

Il faudrait pour égoutter le reste de la propriété joindre à ce canal d'égout un canal d'égout transversal sur la rue Selby, une petite rue située au sud-est du chemin de fer Atlantic & North West Railway et s'étendant de l'avenue Atwater à la profondeur des lots de subdivision du No. 383 situés au sud-ouest de la rue Clandeboye; le tout tel qu'indiqué sur le croquis ci-inclus.

En autant que la Ville de St. Henri est concernée, mes clients

1720

P27/D1,36

BÉIQUÉ, LAFONTAINE & TURGEON,

Avocats

FRED. L. BÉIQUÉ, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D., M.P.P.
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.

Telephone No. 1019.

EN FACE DE LA BANQUE D'EPARGNE,

181 Rue St. Jacques,

Montreal,

188

-2-

espèrent obtenir la permission ci-dessus mentionnée sur dépôt --
d'une somme déterminée jusqu'à ce qu'un arrangement ait été fait
avec la Municipalité de la Côte St. Antoine.

Auriez vous l'obligeance de prendre la chose en considération
et me laisser connaître au plus tôt votre décision à ce sujet.

J'ai bien l'honneur d'être,

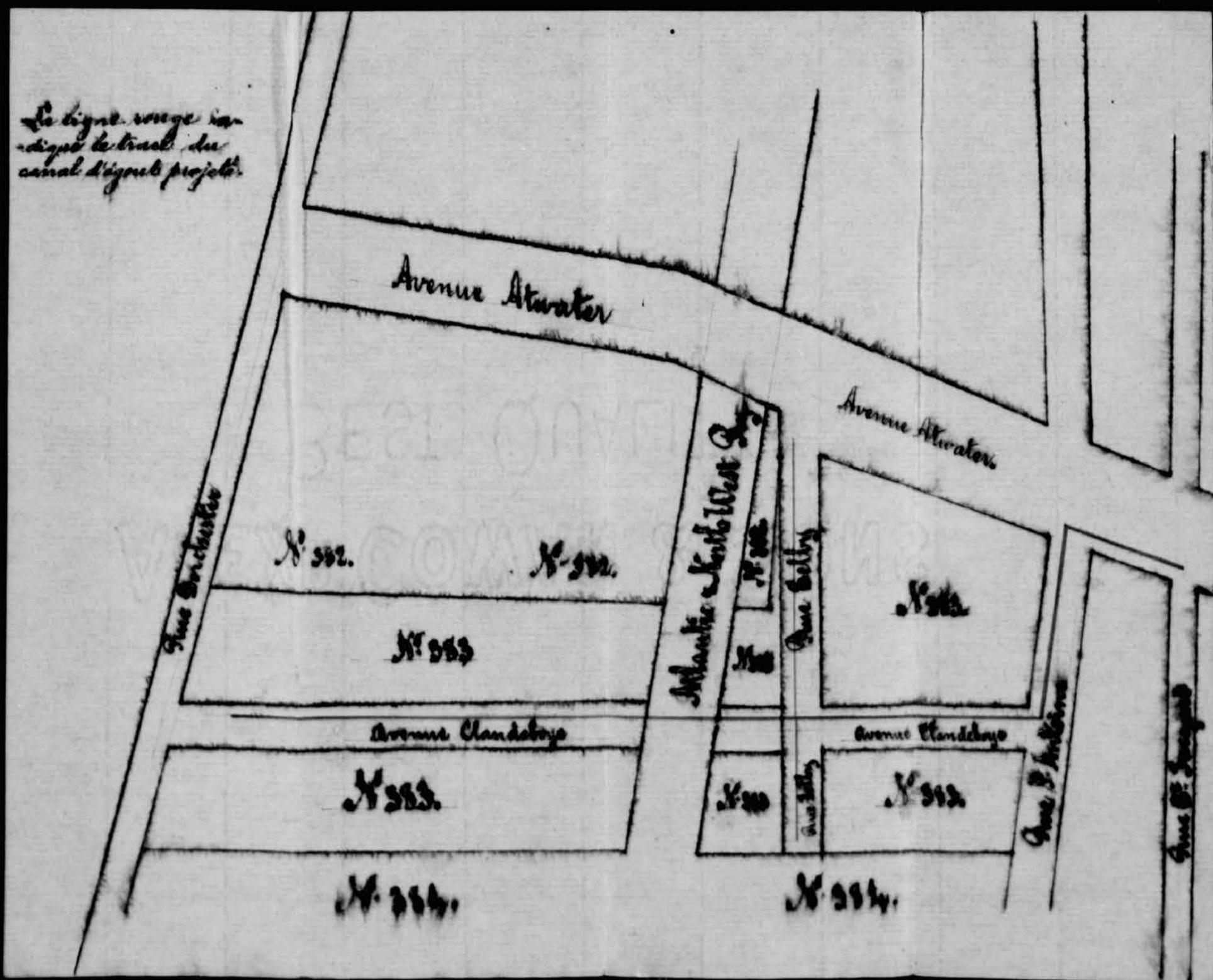
Votre humble serviteur,

F. Béique

188
188
188
188

P27/D1,36

P27/D1,36



T I T L E

P27/D1,36



Pièces réunies

FIN

P27/D1,36

R. PEFONTAINE, M.P.

E. N. ST. JEAN, B.C.L.

Lomer Gouin, LL.B.

PREFONTAINE, ST. JEAN & GOBIN,
AVOCATS,

26 Rue Saint-Jacques,

Montréal, 19 Juillet 1889.

Monsieur J. H. Duharne, Secrétaire-Tresorier de la ville de
Ste. Cunégonde.

Cher Monsieur,

Nous avons instruction de la part de Messrs.
Hoberge & Chagnon d'instituer contre la corporation de la
ville de Ste. Cunégonde une action pour le montant de quatre-
vingts piastres que la corporation leur doit pour balance
sur quatre puisards, formant partie des égouts de la ville de
Ste. Cunégonde sur la rue Coursol.

Veuillez régler cette affaire immédiatement et vous oblige-
rez

Vos tout dévoués

Pefontaine St. Jean Gobin

1771
Lettre de déclamation
de Robert Chagnon

Montréal 20 juillet 1771

Lez

Auxillier lequel il est difficile d'arriver à une opinion

des émeutes auxquelles le Consigl.

en d'autre hysse de la ville que celle de Ville de

autre hysse des colonies qui sont dans la même

ville de 250 émeutes aux seignior bon je monsieur de Gaspé

croire à ce qu'il a fait pour empêcher de la ville de Montréal

croire toutefois que le

croire toutefois que le

croire toutefois que le

Ille Re. Rida
madame de
Robert Chagnon

Bien aimé et
autres
19 juillet 1771

1722

P27/D1,36

Subject Cesspool en DeLisle street.

Percival W. St. George, Surveyor.
F. B. LaVallée, Deputy
Alfred Brittain, Asst.

City Surveyor's Office,

Montreal July 29th. 1889. 18

To the Mayor & Councillors,

St. Cunegonde,

Gentlemen:-

I beg to inform you that the Cesspool
en De Lisle street, belonging to your Municipality, has over-flowed
into our drain, consequently blocking it. Kindly have said cess-
pool cleaned out and portion of said sewer.

Your immediate attention to the above will much oblige,

Yours truly,

F. B. LaVallée

Deputy City Surveyor.

P27/D1,36

1922
Plante égout
ine Delisle

J.B. Larallie

Plante égout thé
Delisle
cité de Montréal
29 juillet 1922

sp. *Gigglella*

P27/D1,36

Province de Quebec
Ville de Ste.Cunégonde

A V I S P U B L I C

est par le présent donné, par moi G.N.Ducharme Secrétaire
Trésorier de la Ville de Ste.Cunégonde, que le Rôle spé-
cial de cotisations pour l'égout de la rue Coursol a été
fait et préparé et qu'il est maintenant en force et que
la taxe pour le dit égout est maintenant due et exigible
Donné à Ste.Cunégonde ce troisième jours d'Aout mil huit
cent quatre vingt neuf

G.N.Ducharme
Sec-Tres.

Province of Quebec
Town of Ste.Cunégonde

P O B L I C N O T I C E

is hereby given by me G.N.Ducharme Secretary-Treasurer
of the Town of Ste.Cunégonde that the special Roll of
cotisations for the drain of Coursol street has been
made&prepared & that it is now in force & that the Tax
for the said drain is now due & payable

Given at Ste.Cunégonde this third days of August one
thousand eight hundred & eightynine

G.N.Ducharme
Sec-Treas.

Je soussigné J. J. Desjardins résidant
à St-Jean-Port-Joli l'un des cantons formant la
superficie du Bas Canada écrivant dans le des-
tint de Montréal entité par les Provinces et
faire rapport au monsieur l'officier à cette
Mairie pour que le brouillon pris de tout
milieu soit quai à monsieur j'ai affiché
l'avis public d'autre part un avis affiché sur
un papier blanc en langue anglaise et une copie en langue
française à chaque des endroits suivants savoir
sur les planches d'avis à l'Hôtel de ville de la
ville de St-Jean-Port-Joli et à la porte de l'Eglise de
Baugy de St-Jean-Port-Joli et en le laissant
à une haute et intelligible en langue anglaise
et française comme suit à la porte de l'édifice
l'officier et ce à l'issue des services devin des
mots le matin pris le 5 Avril 1889
étant le Dimanche suivant immédiatement
après le pris en cette avis a été apposé
comme sudit.

St-Jean-Port-Joli 5 Avril 1889 J. J. Desjardins

30/5/89

Archives de la Ville de Montréal

P27/D1,36

PROVINCE DE QUEBEC,
Ville de Ste-Cunégonde.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné à tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu de cette municipalité, que le rôle de cotisations fixées par les commissaires d'école de cette municipalité a été fait et complété, et il est et reste entre mes mains, pour l'inspections des intéressés, pendant trente jours, à compter de cet avis; durant ce temps il peut être amendé; tout contribuable peut, dans ce délai, porter plainte contre ce rôle qui sera pris en considération et homologué avec ou sans amendement à la session des commissaires qui aura lieu le sixième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-sept au lieu ordinaire des séances, à 8 heure de l'après-midi, mais ce délai passé, il sera en force, et toute personne intéressée est tenue d'en prendre connaissance si elle le désire, et de payer le montant de sa cotisation au soussigné, à son bureau, dans les vingt jours qui suivront le dit délai de trente jours, sans avis ultérieur.

Donné à Ste-Cunégonde, ce sixième jour de août mil huit cent quatre-vingt-sept


G.A. Ducharme
Secretary-Treasurer

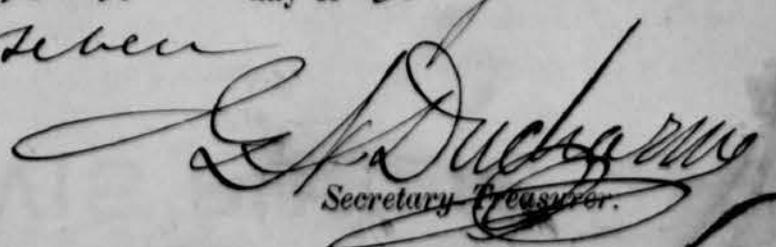
PROVINCE OF QUEBEC,
Town of St. Cunégonde.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given to all proprietors of real estate and resident householders of this municipality, that the assessment roll as established by the School Commissioners of this municipality has been made and completed and that it now is, and will remain in my possession for inspection by parties interested, during thirty days from this notice, during which time it may be amended; any rate-payer may during the said delay, complain of such roll, which shall be taken into consideration, and homologated with or without amendment, at the meeting of Commissioners to take place on the sixth

day of September one thousand eight hundred and eighty seven at the place where meetings are usually held, at the hour of eight in the afternoon, but such delay expired, it shall come into force, and every person interested is obliged to take cognizance thereof if he so desire, and to pay the amount of his assessment to the undersigned, at his office, within the twenty days following the said delay of thirty days, without further notice.

Given at St. Cunégonde this sixth day of August one thousand eight hundred and eighty seven


G.A. Ducharme
Secretary-Treasurer

Province de Québec 17.
Ville de St Cunegonde

avis
J.A.

Le soussigné J. A. Desjardins domicilié dans la ville de St Cunegonde, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public d'autre part en en affichant une vraie copie en langue Anglaise et en langue française à chacun des endroits suivants :

Savoir :

Sur les planches à l'hôtel de ville à St Cunegonde et à la porte de l'église de la dite ville, émis la veant à voix haute et intelligible à la porte de la dite église, ce septième jour du mois d'août mille huit cent quatre-vingt-sept, et ayant le dimanche suivant immédiatement le jour où cet avis a été affiché comme susdit. En foi de quoi je donne ce certificat ce huitième jour du mois d'août mille huit cent quatre-vingt-sept. J. A. Desjardins

1428
56
per.

1428
J. A. Desjardins
Ville de Contratier

R E G L E M E N T No 42.

A une session du Conseil de la Ville de Ste Cunégonde, dans le comté d'Hochelaga, tenue au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil Mercredi le septième jour d'août mil huit cent quatre vingt neuf, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature de Québec passées dans la 47 Victoria chap. 90 et de l'acte qui l'amende, à laquelle session sont présent Messieurs les Conseillers J.H.Doré S.Delisle, H.Morin et Jos.B.Durocher, formant un quorum de ce Conseil sous la présidence de Monsieur le Conseiller J.H.Doré.

Il est ordonné et statué par règlement du dit Conseil comme suit:

Que le règlement No 40 soit amendé de la manière suivante:

1. En amendant la clause 11 de la manière suivante:

Colporteur de lait	\$ 4.00	au lieu de	\$ 2.00	
do	d'huîtres	\$ 4.00	do	\$ 2.00
do	d'épicerie	10.00-----		

2. En remplaçant la clause No 20 par la suivante:

20 Toute personne qui pour les fins de son commerce se sert de voitures aura à payer en sus des taxes ci-dessus mentionnées la somme de deux piastres et vingt cinq centimes pour la licence de sa voiture et la somme de vingt cinq centimes pour un numéro qui lui sera pourvu par le Secrétaire Trésorier, le numéro sera placé sur le côté droit de la voiture et d'une manière visible.

5. En ajoutant les clauses suivantes.

26.. Un escompte de trois par cent sera accordé chaque année à tous les contribuables de la Ville de Ste Cunégonde qui paieront le ou avant le premier jour d'octobre et un escompte de deux cent à ceux qui paieront dans le mois d'octobre le montant des cotisations et taxes sur les biens fonds(les comptes d'égout et les cotisations spéciales pour améliorations des rues exceptés) dues par respectivement pour l'année alors courante.

J. Ducharme
Secrétaire

Jos. H. Doré

P27/D1,36

Règlement n° 42

1725

Règlement N° 42

Règlement 42

7 aout 1889

7 aout / 9

1126

P27/D1,36

Lettre ¹⁷²⁶
re
Trottoir

Le Bourgondie
8 Aout ¹⁸/₈₉

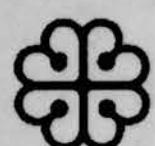
A Monsieur le Maire & les
consulaires de la Ville de Bourgondie

Je vous prie d'attirer l'attention de
notre conseil sur l'état de nos
trottoirs qui - à mon avis - sont en mauvais
état à la rue Notre Dame.

Il y a une pente très prononcée
du côté de la maison, ce qui fait
que lorsqu'il pleut, l'eau va dans
la cave par le siphon, ce qui peut
être cause de dommages. Veuillez
soigner ces inconvenients et
relâver le trottoir et obligez
l'h. Cyprien M.

Lettre Re trottoir
de Cyprien
8 aout 89

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

1 1 2 8

P27/D1,36

BÉIQUE, LAFONTAINE & TURGEON,

Telephone No. 1019.

Avocats

EN FACE DE LA BANQUE D'EPARGNE,

181 Rue St. Jacques,

FRED. L. BÉIQUE, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D., M.P.P.
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.

Montreal,

9 Aôut 1889.

188

L.H.Hénault, Ecuier.

Maire.

Ste.Cunégonde.

Cher Monsieur.-

Vous trouverez sous ce pli un

projet d'arrangement au sujet de la demande que j'ai faite au ~~maire~~
Conseil de la Ville de Ste.Cunégonde, il y a déjà quelques semaines.

Ce projet naturellement est soumis à l'approbation du Conseil
qui peut le modifier comme il l'entendra.

Faites moi donc la faveur d'amener la chose devant le Conseil
à sa prochaine séance.

Je compte que vous voudrez bien traiter mes clients comme vous
voudriez être traités vous-mêmes, c-à-d avec justice.

Si vous croyiez qu'il serait bon que j'assiste à la séance du
Conseil, veuillez me le laisser savoir.

Je transmets au Secrétaire une copie du plan de la propriété.

Bien à vous,

F.L.Béique

Lette 1728
Permis d'épouser

Quittance à l'ordre de

M. Etienne, épicier.

Montréal,

C. P. Molinier.

Secrétairerie.

Lettre de Permis
d'épouser -

F. L. Beauf

9 avril 1849

vers la fondation sous le nom de

notre épouse, au profit de la demande que fait cette personne, pour faire affaires avec nous, et que la Mme de la demande soit admise dans nos rangs.

Ce fait, il a été demandé au conseil

de l'épouse de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

Il a été fait à l'épouse de faire la demande de faire la demande de mariage.

P27/D1,36

Plante¹⁷²⁹
role d'évaluation

Montreal.
Augt 9th 1889

J N Dacharme Esq
Surfarn Desauvres
Parish of St Camegonde
Lavalin.

I beg to request that
you will submit to the Board
my demand for a reduction
in the valuation of my
property on Hull Street lots
N° 2343-2344, based on the
fact that I purchased the
property from the Estate
of Mackay in the month of
June last for the sum of
\$4500⁰⁰ being its full
market value, while on
the assessment Roll it is valued
at \$5300⁰⁰

Yours Respectfully
John Linton

Plante role
devaluation

J. Linton
9 aout 1889

P27/D1,36



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

P27/D1,36

**CORRESPONDANCE
NUMÉROTÉE**

**LA NUMÉROTATION
SUR CE FILM
RENOIE
AUX NUMÉROS DES PIÈCES**

REFERENCE: Répertoire numérique P27/D1,2